

LES DÉCHETS LITTORAUX

Le littoral concarnois offre de nombreuses plages, des côtes rocheuses découpées aux grandes plages sableuses. De par son dynamisme économique et touristique, Concarneau s'expose à des afflux significatifs de déchets.

Effet d'un geste de négligence, d'un coup de vent, d'une crue ou d'un accident, des déchets d'origine humaine sortent de leur cycle de traitement normal et finissent par s'accumuler sur le littoral, souvent parmi la laisse de mer. Ils posent alors de nombreux problèmes pour la biodiversité en général et l'Homme en particulier.

COMMENT DEFINIR LES MACRO-DECHETS LITTORAUX ?

Il s'agit de tous les débris solides d'origine humaine, d'au moins 5 mm, qui s'accumulent sur le littoral et surtout au sein des lasses de mer déposées en haut de plage : matières organiques comme le bois travaillé par l'homme, ou substances de synthèse telles que les bouteilles, plastiques, verres, métaux...

D'OU VIENNENT-ILS ?

Une partie des macro-déchets retrouvés sur le littoral a été abandonnée sur place (déchets «endogènes») : restes de pique-nique, bouteilles ou mégots peuvent alors se retrouver enfouis dans le sable ou piégés dans la végétation. D'autres ont une origine plus lointaine :

- les zones urbanisées traversées par les cours d'eau ;
- les ports (la marine marchande) ;
- les décharges sauvages ;
- les navires de passage, de plaisance et de pêche et les échouages de conteneurs ;
- les activités domestiques, industrielles et agricoles.

Ils rejoignent alors les plages sous l'effet du ruissèlement, du vent, des marées et des courants.

Globalement, tout macro-déchet échappant au système d'élimination en place est susceptible de s'échouer sur le littoral à plus ou moins long terme.

COMMENT SE DEPLACENT-ILS ?

Interviennent dans le transport des macro-déchets :

- le vent à terre, emportant des déchets légers vers les cours d'eau et la mer (en mer, le rôle du vent dans le transport des déchets est plus difficile à déterminer) ;
- les cours d'eau, vecteur principal de circulation des déchets des terres vers le littoral ;
- les courants marins, acteur important du

déplacement des déchets en mer ;

- la houle, déposant les déchets sur la plage en déferlant.

Du fait de l'hydrodynamisme et de la configuration naturelle ou artificielle du trait de côte, il existe des zones privilégiées de concentration de ces déchets.

QUELLES NUISANCES ENGENDRENT-ILS ?

Les déchets échoués sur le littoral constituent, une nuisance esthétique et portent préjudice à l'image du site. Les usagers sont en effet particulièrement sensibles à la qualité de leurs lieux de vacances ou de loisirs. Les tessons de bouteilles, seringues et autres objets coupants, représentent des risques de blessures pour la population fréquentant les plages. Enfin, les récipients ayant contenu ou contenant des produits toxiques constituent autant de dangers pour l'homme et peuvent polluer l'eau et le substrat.

Les déchets flottants peuvent constituer une gêne importante pour la baignade, la navigation (collision ou enroulement dans l'hélice) et la pêche embarquée (capture dans les filets).

En mer, les déchets, en particulier ceux composés de matière synthétique, présentent des dangers pour la faune : blessures ou étouffements du fait de résidus de matériel de pêche (filets ou lignes avec hameçons), mort par occlusion intestinale suite à l'absorption d'objets en plastique. Sur la plage, les oiseaux, explorant la laisse de mer en quête de nourriture, peuvent également être

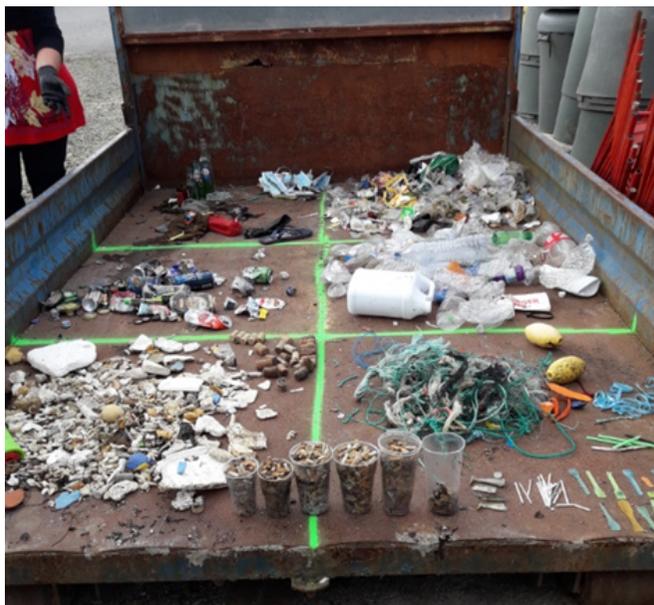
victimes de la confusion entre des graines et certains déchets, comme les boules de polystyrène.

Les matières plastiques, qui se fragmentent progressivement en morceaux toujours plus petits, se retrouvent sur toutes les plages. Les débris de verre et les mégots de cigarette constituent un autre stock important. La durée de vie de ces déchets dans les milieux naturels est très variable. Leur dégradation peut aller de quelques mois à plusieurs milliers d'années, en fonction de leur nature et de leur parcours. L'incertitude règne dans ce domaine pour les macro-déchets plastiques car, s'ils disparaissent bien un jour à la vue de l'œil humain, les minuscules morceaux issus de leur fragmentation sont encore bien présents. Il est désormais acquis qu'ils sont capables d'intégrer les chaînes alimentaires marines, depuis les organismes planctoniques... jusqu'à l'Homme !

DES MACRO-DECHETS AUX MICRO-DECHETS

De grandes quantités de minuscules éléments d'origine anthropique (< 5 mm) essentiellement en matière plastique, intègrent aussi les écosystèmes littoraux et marins chaque année, et deviennent de ce fait des micro-déchets. Les plus célèbres car les plus visibles sont peut-être les granulés plastiques industriels, petites billes, cylindres ou pastilles en plastique recyclé ou provenant directement de la transformation du pétrole, du gaz ou de la biomasse. Ils sont fabriqués et utilisés dans l'industrie pour

la confection de tous nos objets en plastique. Souvent confondues avec des grains de sable grossiers, au sein de la laisse de mer, elles portent le nom plus poétique de « larmes de sirène ». Sur le littoral, on en retrouve régulièrement parmi la laisse de mer. D'autres microdéchets sont encore plus petits mais tout aussi préoccupants, de par leurs impacts potentiels sur la santé de la faune marine et de l'Homme.



Déchets ramassés par les services de la Ville de Concarneau - août 2020.

COMMENT RECOLTER LES DECHETS SUR LA PLAGE ?

Le nettoyage des plages a beaucoup évolué et doit être envisagé de façon plus raisonnée, en tenant compte de la typologie des plages et son milieu.

LES INTERETS DE LA RECOLTE MANUELLE SUR LES PLAGES

Par définition, la récolte manuelle ne fait pas appel à des engins mécaniques. Tout d'abord, elle permet de limiter la consommation de gaz à effets de serre, ainsi que les bruits et odeurs gênants pour les usagers et riverains. Cette méthode peut donc être employée à toute heure de la journée, y compris en présence des plagistes car son impact en matière de sensibilisation du public n'est plus à démontrer. L'intervention manuelle est sélective car elle permet de ne récupérer que les déchets. Cela perturbe donc peu le milieu et n'accélère pas les effets néfastes de l'érosion marine.

QUE DOIT-ON RECOLTER SUR LA PLAGE ?

Les dépôts naturels de la laisse de mer (algues, coquillages et autres restes d'animaux, bois flottés et autres végétaux terrestres non travaillés par l'Homme) ne doivent pas être ramassés. Ils sont au cœur d'un écosystème dont dépendent nombre d'espèces et participent à la lutte contre l'érosion. Mis à part le cas particulier d'épaves massifs d'algues, seuls les déchets « endogènes » doivent être ramassés. Il s'agit de déchets produits par l'Homme et s'accumulant principalement en haut de plage : bois travaillé par l'Homme, papiers, verres, métaux, porcelaines, plastiques divers (sacs, emballages, bouteilles, bidons, fils et filets, casiers, poches à huîtres...), mégots de cigarettes.

LES CONSIGNES DE NETTOYAGE MANUEL

Je mets des gants et je ne vide pas les contenants

Certains déchets sont coupants ou peuvent être souillés par des hydrocarbures et des produits dangereux. Des gants de bonne qualité permettent de se protéger efficacement. On ne sait jamais ce que peuvent contenir les bouteilles, les flacons et autres bidons. En les vidant on peut répandre des produits dangereux et risquer d'entrer en contact avec eux.

Je sécurise les objets dangereux et je ne touche pas aux explosifs

Les explosifs doivent être balisés pour éviter tout accident. Il ne faut surtout pas les manipuler. Les fusées de détresse ou les fumigènes peuvent également être dangereux. Les objets dangereux tels que les seringues et les objets coupants doivent être mis en sécurité dans un contenant résistant comme un flacon ou une bouteille que l'on refermera soigneusement.

Je ne marche pas au pied des falaises et je surveille la marée

Les chutes de pierres et les éboulements sont fréquents et imprévisibles. Il faut garder une distance raisonnable, quitte à ne pas ramasser les déchets qui se trouvent près des falaises. Vérifier les horaires des marées c'est bien. Surveiller la marée c'est mieux. Certaines plages deviennent rapidement inaccessibles à cause d'avancées de rochers ou de caps...

Je ne piétine pas la végétation et je préserve les dunes

La végétation est fragile. Elle peut souffrir du piétinement et être abîmée lorsqu'on traîne des déchets encombrants ou des caisses chargées de déchets. Le cheminement dans la végétation doit donc être évité. Les dunes constituent un milieu particulièrement fragile parfois fortement soumis à l'érosion du vent et de la mer. En marchant dans les dunes on les fragilise. Le ramassage de déchets dans les dunes doit donc être évité.

Je signale les polluants en quantités inhabituelles

En cas de découverte de polluants comme du fioul ou de la paraffine.

Je ne ramasse pas les galets et je ne déconstruis pas les crains (empilements de galets)

On ne peut pas tout ramasser sur les plages. L'usage des plages est libre selon le Code de l'environnement. Cependant, y ramasser du sable, des galets ou des coquillages comme souvenirs de vacances est une pratique fragilisant les littoraux et les écosystèmes.

Si je vois un animal en difficulté ou un animal mort :

Si vous découvrez un dauphin, une baleine ou un phoque, qu'il soit en difficulté ou mort, ne vous en approchez pas et prévenez, Si vous voyez un oiseau en difficulté ou blessé, contactez le centre LPO. Ils vous conseilleront sur les démarches à suivre.

Exemples de déchets à haut risque :

- Acides, javel, peinture, agents corrosifs
- Aiguille de seringues, leurres de pêche, hameçons
- Tesson de verre, planche avec clous, vis...

LES NUMEROS UTILES

• Numéros d'urgence

Samu : 15

Pompiers : 18

Urgence maritime : 196

Gendarmerie maritime Concarneau : 02 98 50 77 35

Déminage – Préfecture : 02 31 30 64 00

• Pour une pollution hydrocarbures huile de palme

CEDRE : 02 98 33 10 10

VIGIPOL : 02 96 15 84 90

• Pour des animaux marins : Cétacés tortues...

Pélagis : 05 46 44 99 10

Oceanopolis : 02 98 34 40 40

• Services de la Ville de Concarneau

Services techniques : 02 98 50 38 71

Service développement durable : 02 98 50 39 14